



**Philip Thibodeau, avocat**

Conseiller juridique senior, Réglementation et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE ET PAR MESSENGER**

Le 18 juin 2021

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'achat de gaz naturel renouvelable**

**Notre dossier : 312-00833**

**Dossier Régie : R-4008-2017**

---

Chère consœur,

Énergir soumet par la présente ses commentaires quant aux demandes de remboursement de frais déposées par les intervenants dans le dossier mentionné en objet.

En ce qui a trait à l'ACIG, la page « identification » indique que Monsieur Sebaa a 10 ans d'expérience et prévoit un taux horaire de 195 \$. Or, ce taux correspond à un analyste de 11 à 15 ans d'expérience. Selon l'expérience indiquée, Monsieur Sebaa aurait plutôt droit à un taux de 160 \$ (6 à 10 ans), ce qui représente une différence d'environ 600 \$ sur le montant total réclamé.

En ce qui a trait à SÉ-AQLPA-GIRAM, Énergir s'en remet à la décision de la Régie, tout en soulignant que les frais réclamés sont environ trois fois plus élevés que la moyennes des frais réclamés par les autres intervenants.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau

PT/mb